Sécurité publique

Police du commerce
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

DEMANDE D'AUTORISATION
Tenue d'un stand lors des nocturnes

Dates des nocturnes	
☐ Vendredi 18 décembre 2026	☐ Mercredi 23 décembre 2026

Horaire : 15h00 – 21h00*

* Les Clubs-services installés sur la place Pestalozzi dans le cadre du marché de Noël avec l'accord du Délégué à l'économie sont autorisés à exploiter leur installation jusqu'à la fermeture effective de la tonnelle, laquelle interviendra au plus tard à 23h00.

Nom et adresse du commerçant ou de l'association	
Mètres linéaires souhaités Tarif : CHF 4.-- / mètre linéaire (exceptés pour les commerces établis en ville, les associations, les églises et les écoles)	
Articles proposés à la vente	
Vente d'alcool (à consommer sur place) Tarif : CHF 50.-- / soirée	☐ Oui (→ formulaire spécifique à compléter) ☐ Non
Emplacement souhaité (nom de la rue et/ou de la vitrine)	
Contact sur place (nom, prénom et numéro de téléphone)	

Il n'existe pas de bornes électriques dans les rues du Milieu et du Lac. Dès lors, si votre installation nécessite un raccordement électrique, il vous appartient de vous arranger avec un commerçant établi à proximité de votre emplacement.

Date : Signature :